



06590

ANNEE SCOLAIRE : []

DEMANDE DE DÉROGATION

SCOLARISATION À THEOULE SUR MER

D'UN ENFANT EN PROVENANCE D'UNE COMMUNE EXTÉRIEURE

(Application de l'article 23 de la loi 83.663 du 22 juillet 1983, modifiée par l'article 37 de la loi n°86-29 du 9 janvier 1986)

1ère demande

Renouvellement

COMMUNE DE RESIDENCE : []

1 - Partie à compléter par la famille

ELEVE

Nom et Prénoms : []

Date et lieu de naissance : []

Adresse complète : (M. ou Mme) : []

Téléphone : []

PARENTS

Père

Mère

Nom []

Nom []

Prénom []

Prénom []

Adresse complète []

Adresse complète []

Téléphone []

Téléphone []

Profession []

Profession []

Lieu d'exercice []

Lieu d'exercice []

marié(e)

divorcé(e)

veuf(ve)

pacs

célibataire

séparé(e)

union libre

Garde alternée OUI NON

si oui Jugement : OUI NON

ou Attestation parents : OUI NON

MOTIF DE LA DEMANDE (A REMPLIR OBLIGATOIREMENT)

DATE DE LA DEMANDE : []

Cycle commencé ou poursuivi à l'école de Théoule-sur-Mer.

Obligations professionnelles des parents et absence de moyens de garde

Frère ou sœur déjà scolarisé à Théoule-sur-Mer

Déménagement en cours d'année (fournir justificatif avec date de changement adresse)

Autre motif, à préciser : []

2 - Partie à compléter par le maire de la commune de résidence

Je soussigné(e) []

Maire de la commune de []

Déclare avoir pris connaissance de la demande de dérogation scolaire ci-dessus indiquée.

Donne un **AVIS FAVORABLE**, la commune s'engageant à participer financièrement aux dépenses de scolarisation, à 100% du coût moyen par élève.

Date : []

Le Maire de la commune de résidence

Donne un **AVIS DEFAVORABLE**.

3 - Partie à compléter par le Maire de Théoule-sur-Mer

Scolarisation dans un établissement scolaire de Théoule-sur-Mer :

ECOLE : **CLASSE**

Date : []

Le Maire de Théoule-sur-Mer

Joindre obligatoirement à la demande, un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi qu'une lettre de motivation.